

Le débat est lancé !

Jeudi dernier, une information erronée stipulant que le gouvernement voudrait supprimer un mois de vacances, a fait descendre des milliers d'adolescents dans la rue.

L'intox a été propagée via le réseau social Facebook et l'envoi de SMS. Sur le web, plusieurs médias ont parlé d'une rumeur : *le Figaro.fr* titrait un de ses articles « Une rumeur fait descendre des lycées dans la rue », *le Parisien.fr* « La rumeur Facebook pousse les lycées dans la rue ». Quant à l'article de *Libération.fr* intitulé « Des milliers de lycées dans la rue contre la suppression d'un mois de vacances », on pouvait y lire « Une rumeur sur la suppression de vacances a déclenché vendredi matin des manifestations lycéennes et des violences urbaines en région parisienne et dans le Nord et l'Est de la France... ».

Réforme sur les rythmes scolaires

Mais peut-on parler d'une rumeur ?

Si elle en est une, elle circule depuis l'an dernier. En mai 2010, des manifestations avaient déjà eu lieu. L'origine ? Une déclaration du ministre de l'Education nationale Luc Chatel qui n'avait pas exclu l'hypothèse de réorganiser les vacances d'été.

A l'heure actuelle, le rapport du comité de pilotage sur la *réforme des rythmes scolaires*, remis début juillet, préconise le passage de 36 à 38 semaines de cours. En clair, la réduction de deux semaines des vacances d'été. « Luc Chatel a cru bon de présenter cette mesure comme "consensuelle" et de la mettre en tête des décisions à prendre », écrit François Jarraud, dans son Edito du 3 octobre « *Rythmes scolaires : où est le consensus ?* », publié dans *Le café pédagogique*.

Qu'en dit l'Union Nationale Lycéenne ? Elle lance « un avertissement au gouvernement de ne pas toucher du tout » à ces congés. Le communiqué de l'organisation précise que l'UNL s'est toujours opposée à un raccourcissement, « qui constituerait une attaque au droit au repos », et que les lycéens aspirent à des « journées de six heures de cours maximum ».

Que doit-on en penser ?

L'événement a été traité sous différents aspects :


1) Certains ont mis l'accent sur le **moyen de propagation utilisé** par la rumeur : les réseaux sociaux. Ces derniers sont parfois vus, non pas comme l'accélérateur de propagation d'informations, véridiques ou fausses, mais comme le lieu favori de naissance des rumeurs. Le *Télégramme.com* demande, suite à cet événement, si les internautes accordent du crédit à ce qu'ils apprennent par les réseaux sociaux.

Rumeurs sur les vacances. Accordez-vous du crédit à ce que vous apprenez par les réseaux sociaux ?
Le sondage est terminé

Nombre de votants : 1461 votes

Oui  12.3 %

Non  81.3 %

Sans opinion  6.4 %

2) D'autres ont mis l'accent sur l'**effet engendré** par cette rumeur, qui a rassemblé en moins de 24h, des milliers de lycéens. Des spécialistes de la « rumeur » ont été convoqués pour expliquer le mécanisme d'un tel phénomène : *BFMTV.com* interroge *Pascal Froissart* (sociologue au CNRS et auteur de l'ouvrage *La rumeur : histoire et fantasmes*) dans une vidéo intitulée « La folle rumeur qui a affolé vendredi les lycéens ». Pour le

sociologue, la rumeur s'est propagée aussi vite puisque les SMS poussaient à l'action. Selon lui, ce genre de mots d'ordre sont rarement suivis d'effets sauf lorsqu'une tension préexiste. On pourrait alors se demander quelles sont les tensions existantes de cette rentrée 2011.

3) Enfin, d'autres encore se sont attachés au **contenu** de la rumeur. Cette dernière n'a fait qu'amplifier une préconisation réelle : la suppression de deux semaines de vacances. Si rien n'a été entériné, il faut s'attendre à tout. Et toucher à ces congés n'est pas envisageable, pour deux grandes raisons :

- La préconisation sur les rythmes scolaires peut être remise en question.

François Jarraud avance notamment deux arguments.

D'une part, les vacances d'été ne sont pas particulièrement longues puisque seize pays européens ont des vacances d'été de 9 semaines et plus.

D'autre part, on peut également jouer sur le nombre d'heures. Avec 864 heures de cours au primaire, la France fait partie des pays européens qui ont le plus d'heures annuelles d'enseignement, avec l'Espagne (875), l'Italie (891), le Portugal (900).

- L'impératif budgétaire est sous-jacent de cette préconisation sur les rythmes scolaires.

«On sous estime au sommet à quel point la question des rythmes scolaires est liée dans le secondaire à celle du salaire des enseignants », souligne François Jarraud, dans son [Edito du 3 octobre](#).

« On voit mal les enseignants du secondaire, dont les salaires sont gelés et les conditions de travail se dégradent rapidement, accepter les bras croisés de travailler gratis deux semaines de plus [...] Là encore l'impression qui se dégage c'est que l'intérêt des enfants est poussé en avant pour faciliter un impératif budgétaire. Si la réduction des vacances d'été ne dégagerait aucun emploi au primaire, c'est très différent au secondaire. Elle permettrait de maintenir un même volume annuel de cours en réduisant les horaires hebdomadaires d'enseignement par discipline. Elle aurait donc un effet immédiat sur les postes », ajoute-t-il.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

L'événement a donc été raconté et abordé de différentes manières. On a pu mettre l'accent sur le moyen utilisé, l'effet engendré, ou le contenu même de la rumeur, qui a déformé une préconisation - quant à elle véridique - sur les rythmes scolaires.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Que vous semble-t-il le plus important dans ces faits?

Quel est votre point de vue sur l'événement? Sur la façon d'en parler?

Vous pouvez commenter, réagir, et participer au débat lancé sur notre page [Facebook BeLearner.com](#)

Répondez à la question « Selon vous, existe-t-il des tensions en cette rentrée 2011 expliquant l'effet engendré par la rumeur ? » en [cliquant ici](#).

C.B. de [BeLearner.com](#)

Et aussi :

-Les dossiers de la rentrée 2011 sur la politique éducative

-Les rythmes scolaires dans l'Union européenne par la Fondation Robert Schuman

-Ecouter la chronique de Marie-Odile Monchicourt sur « Les rythmes scolaires », selon le point de vue de Boris Cyrulnik.

-Le séminaire international sur les usages du numérique en pédagogie universitaire